



Direction territoriale de Voironnais-Chartreuse

VOIRON, le 20/04/2023

Affaire suivie par Mme PERRIER ROSSET Marie  
Téléphone : 04-57-56-11-30

Chartre

**Objet : questionnaire à l'attention de vos proches aidants**

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous adresser ce courrier car vous êtes bénéficiaire d'un plan d'aide par Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) et votre dossier fait apparaître un proche aidant qui vous accompagne (conjoint et/ou référent familial)

Le suivi de votre parcours de vie est une des priorités du Département, et vos proches sont des acteurs indispensables du maintien à domicile.

Dans ce cadre, le Service Autonomie du Territoire du Voironnais Chartreuse souhaite mieux connaître les besoins de votre proche aidant ou de vos proches aidants.

*Afin de mieux répondre à vos attentes, il nous faut mieux vous connaître.*

Le questionnaire qui est joint s'adresse donc à votre proche aidant ou aidant familial.

Nous remercions par avance votre proche aidant de prendre quelques minutes pour le remplir. Sa participation permettra de contribuer à un diagnostic des besoins sur le territoire du Voironnais Chartreuse en vue de proposer des réponses adaptées. N'hésitez pas également à le diffuser auprès de toute autre personne de votre entourage qui vient en aide à un proche en situation de dépendance.

Sachez que les réponses seront traitées avec soin et attention.

Ce questionnaire est anonyme.

Toutefois, si votre proche le souhaite, il peut également laisser ses coordonnées afin d'être informé du résultat de cette enquête, ou être orienté vers des actions de soutien aux proches aidants qui existent à proximité.

Maison du Département – Voironnais-Chartreuse : 33 avenue François Mitterrand - CS 70114 - 38500 Voiron

Tél. 04 57 56 11 30 - Fax 04 57 56 12 78 - Nous contacter : [www.isere.fr/contact](http://www.isere.fr/contact) - Site internet : [www.isere.fr](http://www.isere.fr)

Pour répondre à nos obligations légales imposées par le Code de l'action sociale et des familles, vos données font l'objet d'un traitement informatique. Conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) et à la Loi informatique et libertés modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification et de limitation des informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort des données après votre décès et, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données (suppression), sauf si ce droit est écarté par une disposition législative. Pour exercer ces droits, vous devez adresser votre demande, en justifiant de votre identité, par mail ([dpo@isere.fr](mailto:dpo@isere.fr)) ou par voie postale (Département de l'Isère - Délégué à la Protection des Données (DPO) - CS 41096 - 38022 Grenoble Cedex 1)

Merci de nous retourner le questionnaire si cela est possible avant fin mai 2023 :

- *En de déposant à l'accueil de la Maison du Département situé au 33 av François Mitterrand à VOIRON*
- *En nous l'envoyant par voie postale*
- *En nous l'envoyant sur la messagerie : [tvc.autonomie@isere.fr](mailto:tvc.autonomie@isere.fr)*

Pour toutes questions, vous pouvez contacter la Maison du Département du Voironnais Chartreuse au 04.57.56.11.30 en demandant Mme PERRIER ROSSET.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service autonomie



Sandrine Suchet